



Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

AVERTISSEMENT | POMME DE TERRE

N° 17, 7 septembre 2018

- Conditions climatiques : températures estivales avec des précipitations significatives.
- Développement de la culture : poursuite de la sénescence et défanage pour les récoltes d'entreposage.
- Insectes et acariens : fin des traitements.
- Maladies : aucun cas de mildiou; dartrose et brûlure hâtive en augmentation constante.
- Dernier avertissement régulier pour la saison.

CONDITIONS CLIMATIQUES

Pour la période du 31 août au 6 septembre, les températures ont continué à être chaudes un peu partout. Par contre, quelques nuits très fraîches ont été enregistrées par endroits, comme en Abitibi-Témiscamingue et au Saguenay-Lac-St-Jean avec un mercure entre 0 à 2 °C le 31 août. Il est tombé des précipitations significatives dans plusieurs régions, davantage dans celles au nord, mais aussi dans des localités plus au sud (ex. : 50 mm reçus le 2 septembre à L'Assomption et à Saint-Liboire). Encore une fois, les régions situées plus à l'est (ex. : le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie) ont été beaucoup moins arrosées. Plus d'informations sur la météo sont disponibles en consultant le [sommaire agrométéorologique](#) et la [carte des précipitations](#) pour la période visée. Selon Environnement Canada, du beau temps est prévu jusqu'à lundi avec des températures moins chaudes ainsi que du gel au sol possible par endroits. Des températures au-dessus des moyennes de saison devraient suivre les précipitations prévues lundi et/ou mardi prochain.

DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE

Les opérations de défanage dans les récoltes destinées à l'entreposage se poursuivent ou débutent selon la région et le cultivar, et ce, à un rythme graduel afin de permettre aux tubercules d'atteindre un calibre maximal. La sénescence de plants s'est poursuivie progressivement dans les champs non fanés encore, même dans ceux cultivés en Russet Burbank. Cependant, le temps moins chaud et plus humide des dernières semaines a permis un regain végétatif (reverdissement) dans des champs qui avaient encore une biomasse active. On rapporte que cela a causé par endroits une repousse au niveau des tubercules pour certains cultivars. Les récoltes de primeurs se poursuivent avec une belle qualité en général et des rendements variables selon la région et le cultivar. Il est à noter que, en plus d'améliorer la qualité des tubercules et leur conservation en entrepôt, l'usage d'un défanant peut également servir à lutter contre des mauvaises herbes trop envahissantes (en quantité plus élevée par endroits cette année) et qui pourraient causer des problèmes à la récolte selon le type de machinerie utilisé.

INSECTES ET ACARIENS

La sénescence de la majorité des champs rend les plants moins attractifs pour la grande majorité des insectes. Une activité de [doryphores](#) est rapportée par endroits, mais avec le défanage prochain, une intervention ne serait pas justifiée. D'ailleurs, un contrôle des larves avec le défanage (avant que ces dernières ne deviennent trop grosses) est une option possible pour diminuer les populations du doryphore pour la saison prochaine. Les captures de la [cicadelle de la pomme de terre](#) demeurent basses dans les champs où elle est encore dépistée. Pour les producteurs intéressés, des résultats préliminaires ont été transmis concernant le piégeage du [psylle de la pomme de terre](#) (responsable de la [maladie de la chip zébrée](#), également connue sous le nom de 'Zebra chip') mené sous la supervision du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans plusieurs régions du Québec au cours de la saison 2018. Aucun spécimen n'a été capturé jusqu'à maintenant.

MALADIES

Aucun symptôme ou cas de [mildiou de la pomme de terre](#) n'a encore été recensé au Québec depuis le début de la saison par les différents observateurs et collaborateurs du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Cela représente une bonne nouvelle. Cependant, les conditions climatiques de la dernière période ont été favorables au développement de la maladie dans plusieurs régions. Un maintien de la protection fongicide est donc nécessaire jusqu'au défanage complet. Le site Web [USA Blight](#) (en anglais) ne mentionne pas de cas récent de mildiou près de notre province.

Concernant les autres maladies, les orages et/ou les fortes averses survenus par temps chaud ont causé une hausse significative de l'activité de la [dartrose](#) dans des champs de certaines régions (ex. : l'Outaouais et la Capitale-Nationale). Les parcelles qui étaient en sénescence ont été plus affectées, ce qui a contribué à accélérer leur déprérissement. On évalue encore l'efficacité de certaines interventions pratiquées en saison avec des fongicides plus spécifiques contre ces maladies (ex. : LUNA TRANQUILITY et QUADRIS TOP), selon le stade de la culture lors des applications et le nombre de traitements faits. Les symptômes reliés à l'activité de la [brûlure hâtive](#) continuent à progresser dans des champs, mais le tout se fait sans impact négatif sur la culture. On ne rapporte toujours pas de cas anormal de pourritures de tubercules ([pourriture molle bactérienne, rose ou aqueuse](#)), mais le tout est en suivi aux endroits où de plus fortes précipitations ont eu lieu dernièrement.

DERNIER AVERTISSEMENT

Cet avertissement est le dernier communiqué régulier de la saison 2018. Cependant, nous continuons à faire des observations au champ et si un problème particulier devait survenir, un avertissement serait émis rapidement. Nous tenons à remercier tous les collaborateurs du réseau Pomme de terre qui, chaque semaine, nous ont fourni leurs observations terrain afin de produire des avertissements qui reflètent la réalité des différentes régions.

Bonne récolte et bonne fin de saison!

Cet avertissement a été rédigé par Patrice Thibault, agronome. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter [l'avertisseur du réseau Pomme de terre ou le secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.